

Santé-vous concernéEs!

Volume 1, numéro 1
Juin 2007



RÉSEAU DES FEMMES
DES LAURENTIDES

est un regroupement d'organismes qui oeuvre depuis plus de 20 ans à l'amélioration des conditions de vie des femmes dans la région des Laurentides.

Nous soutenons une trentaine de groupes membres dans leur mission et offrons un lieu de concertation et de formation.

Par nos activités, nous favorisons la participation citoyenne des femmes, leur autonomie financière ainsi qu'une meilleure prise en compte de leur réalité et leurs besoins.

344, rue Parent
Saint-Jérôme (Qc)
J7Z 2A2
T: 450-431-1896
F: 450-431-5639
rfl@qc.aira.ca

Mot du comité

Depuis octobre 2003, le comité-santé du Réseau des femmes des Laurentides travaille à définir une vision de la santé des femmes qui tient compte des multiples facettes pouvant influencer la santé.

L'élément de base pour la majorité des groupes de femmes est une approche globale et positive de la santé. Cette vision nous parle d'un état de bien-être physique, psychique et émotif où les besoins vitaux des femmes et de leur entourage sont comblés dans un environnement sain, exempt de pollution et de stress. Le bien-être des femmes passe aussi par un environnement social qui permet de se réaliser, d'être autonome financièrement, d'être citoyenne à part entière, sans peur et sans violence.

Bien que l'égalité de droit soit acquise, une discrimination quotidienne demeure. Cette discrimination sournoise faite de dévalorisation et de non reconnaissance de l'apport des femmes à la société affecte la santé mentale et physique de celles-ci. De plus en plus, les experts avancent l'importance de mieux connaître la situation des femmes pour avoir des services et des soins adaptés à leur réalité. Les déterminants à la santé deviennent des éléments incontournables pour améliorer de façon durable la santé de la population féminine.

C'est pourquoi le comité-santé du Réseau des femmes des Laurentides a choisi de partager son analyse et sa compréhension en matière de santé des femmes avec tous ceux et celles intéresséEs par le sujet. Avec ce bulletin, nous souhaitons apporter des idées de solutions et faire avancer les réflexions en matière de santé des femmes dans une perspective de justice sociale et d'harmonie. Ce premier numéro de Santé-vous concernéEs traite en priorité de la violence conjugale, encore trop présente et meurtrière. Ici, sachez que nous ne voulons pas seulement dénoncer, nous proposons des façons de la prévenir, pour mieux nous guérir!

Comité-Santé
Réseau des femmes des Laurentides



SOMMAIRE

Mot du comité.....	1
La violence conjugale.....	2
Le réseau de la santé et des services sociaux des Laurentides.....	4
Les objectifs ministériels en santé des femmes..	5
Maison de Naissances des Laurentides.....	6
Liste des Membres.....	8

La violence conjugale

La violence conjugale est très particulière comparativement à d'autres formes de violence. Elle ne surgit pas par hasard, entre étrangers. Elle s'exerce toujours dans le cadre d'une relation amoureuse, actuelle ou passée (dans le cas d'un ex-conjoint) et se reconnaît à sa constance. Elle persiste dans le temps et installe lentement mais sûrement une dynamique qui permet à l'agresseur de garder le contrôle sur sa partenaire.

La violence conjugale renvoie à une foule de comportements quotidiens, depuis les coups superficiels jusqu'aux blessures graves, en passant par l'agression sexuelle et la violence psychologique. Nous distinguons 5 expressions de la violence conjugale : verbale, sexuelle, physique, psychologique et économique. L'utilisation de ces formes de violence permet à l'agresseur d'adapter ses

stratégies de contrôle selon la réaction de sa partenaire. Le but est de dominer sa victime et de s'assurer qu'elle ne le quittera pas. L'agresseur utilisera un cycle en 4 phases (voir ci-dessous). Les deux premières phases servent à prendre le contrôle de sa

partenaire, les deux autres visent à récupérer sa partenaire.

Le cycle de la violence se répète ainsi à plusieurs



reprises pour resserrer de plus en plus l'étau sur sa victime. Que ce passe-t-il chez la femme victime de violence conjugale alors que le cycle décrit plus haut se reproduit et accélère son mouvement? Au fur et à mesure des agressions, cette femme arrive à voir la violence comme normale et même justifiée. Son seuil de tolérance augmente, au point qu'elle ne perçoit plus les manifestations les plus quotidiennes de contrôle.

PRÉAMBULE

« Nous les femmes, marchons depuis longtemps pour dénoncer et exiger la fin de l'oppression que nous vivons en tant que femmes pour dire que la domination, l'exploitation, l'égoïsme et la recherche effrénée du profit menant aux injustices, aux guerres, aux conquêtes et aux violences ont une fin. »

Extrait de *La Charte mondiale des femmes pour l'humanité* ratifiée par 3000 groupes à travers le monde le 10 décembre 2004. Ce texte rassembleur représente les principes de bases de nos actions et se fonde sur les valeurs d'**égalité**, de **liberté**, de **solidarité**, de **justice** et de **paix**.

Le cycle de la violence... comme un cercle vicieux en 4 phases



1. Tension : des excès colériques, des silences lourds, des intimidations, des regards menaçants.

Anxiété : je sens que ça risque d'aller mal, je me sens inquiète, je mets beaucoup d'énergie pour baisser la tension, j'ai peur.

2. Agression : verbale, psychologique, physique, sexuelle, économique.

Colère et honte : je suis humiliée, je suis triste, j'ai un sentiment d'injustice.

3. Justification : trouve des excuses, explique pourquoi il y a eu éclatement.

Responsabilisation : je vais croire et comprendre ses justifications, je doute de mes perceptions, je me sens responsable et ma colère disparaît.

4. Réconciliation : tout pour se faire pardonner, demande de l'aide, parle de thérapie, de suicide.

Espoir : je vois ses efforts de changement, je lui donne une chance, je l'aide, je retrouve celui que j'aime, je change mes attitudes.

Comment prévenir la violence faites aux femmes?

La violence conjugale est une réalité qui prend racine dans les rapports de pouvoir inégaux entre les hommes et les femmes. Nous croyons qu'il est possible de prévenir cette violence dévastatrice en proposant d'autres modèles, c'est-à-dire des modèles de comportements égalitaires entre les sexes dès le plus jeune âge.

Il existe des projets visant à transformer cette problématique. Le programme « **Branchons-nous sur les rapports de force** », développé par le *Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour les femmes victimes de violence conjugale*, en est un bon exemple. Ce programme s'adresse aux élèves des écoles primaires et



consiste à distinguer les rapports de force (ex : taxage) des simples conflits entre jeunes afin de les gérer adéquatement en protégeant les victimes et en responsabilisant les auteurs.

L'école qui souhaite obtenir le programme doit s'inscrire dans une démarche branchée et établir une politique globale de prévention des rapports de force impliquant les parents, le personnel enseignant et le personnel de soutien.

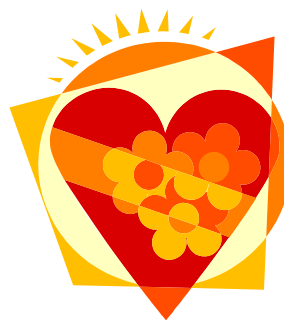
Pour informations :

Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale

Téléphone : 514-878-9134
info@maisons-femmes.qc.ca

Coup de cœur, une ressource pour vous

Il y a 5 maisons d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale dans les Laurentides. Elles sont accessibles 24 heures/24. Les services sont gratuits. On peut y être hébergée ou simplement téléphoner pour parler en toute confidentialité.



Le Mitan à Ste-Thérèse.....	450-435-3651
La Maison d'Ariane à Saint-Jérôme.....	450-432-9355
La Citad'Elle à Lachute.....	450-562-7797
L'Ombre-Elle à Sainte-Agathe-des-Monts.....	819-326-1321
La Passe-R-Elle à Mont-Laurier.....	819-623-1523
SOS Violence Conjugale.....	1-800-363-9010

Le reconnais-tu?

- « Très souvent, il me dévalorise et m'humilie devant les autres. »
- « Il m'interdit de voir mes amies et ma famille. »
- « Je ne peux même plus aller au dépanneur sans qu'il pense que je flirte. »
- « Selon lui, je ne fais rien de bon, il me critique sans cesse. »
- « J'ai peur de sa réaction lorsqu'il arrive du travail et que le souper n'est pas prêt. »
- « Souvent, il me dit que j'ai de la chance de l'avoir car personne d'autre ne voudrait de moi. »
- « Il m'humilie devant les enfants. »
- « Il me dit que si je ne l'avais pas provoqué, il ne m'aurait pas frappé. »
- « Il me menace d'enlever les enfants si je pars. »
- « Il regrette de m'avoir fait mal, il me fait des promesses, mais ça recommence toujours... »

**Prévenir,
c'est reconnaître
la violence
conjugale et la
dénoncer.**

Le Réseau de la santé et des services sociaux des Laurentides

Comprendre les nouvelles structures

En décembre 2003, le gouvernement du Québec annonce l'adoption du projet de loi 25, qui entraîne une des plus grandes réformes du système de santé et des services sociaux du Québec. Cette restructuration a pour but de « permettre aux intervenantEs du réseau de la santé et des services sociaux de mieux desservir les individus, les familles et les communautés ».

La mise en œuvre de cette loi se déroule en deux temps : d'abord la création de nouvelles structures et ensuite l'actualisation des services à la population. Ces changements de structures peuvent amener de la confusion car le nom des établissements et des personnes ressources changent.

Étant donné que ces nouvelles structures se sont concrétisées uniquement dans l'année 2005-2006, il est encore trop tôt pour faire un bilan de tous ces changements. Par contre, certains enjeux persistent et plusieurs questions restent en suspens :

- Est-ce que les fusions d'établissements vont réellement rapprocher les services de la population ?
- Est-ce que les femmes vont avoir des services de santé et sociaux adaptés à leur réalité et à leurs besoins ?
- Quelle place occupera la prévention dans les nouvelles structures ?

Les coordonnées des principaux établissements généraux de la région :

Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides (St-Jérôme).....	450-436-8622
CSSS d'Antoine-Labelle.....	819-623-6127
CSSS d'Argenteuil (Lachute).....	450-562-3761
CSSS de Thérèse-De Blainville (Ste-Thérèse).....	450-430-4553
CSSS de Saint-Jérôme (St-Jérôme).....	450-431-8255
CSSS des Pays-d'en-Haut (Ste-Adèle).....	450-229-6601
CSSS des Sommets (Ste-Agathe-des-Monts).....	819-324-4000
CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes (St-Eustache)	450-473-6811

(Provenance:http://www.rsss15.gouv.qc.ca/Reseaux%20locaux/La_reforme.htm#structure)



Changements dans les établissements

→ **Avant 2004 :**

Régie régionale de la santé et des services sociaux

Depuis 2004 :

Agence régionale de la santé et des services sociaux

→ **Avant 2004 :**

CLSC, Hôpital, CH et CHSLD

Depuis 2004 :

Centre de santé et de services sociaux (CSSS)

→ **Avant 2004 :**

Chaque instance était gérée avec un conseil d'administration et avait son budget propre.

Depuis 2004 :

Un seul conseil d'administration gère l'établissement issu de cette fusion (CSSS) et il n'y a qu'un seul budget pour l'ensemble.

Objectifs ministériels en santé des femmes

Au féminin à l'écoute de nos besoins

Au début des années 2000, le gouvernement du Québec a réalisé une démarche pour établir des priorités en santé des femmes. Au cours du processus, les groupes de femmes sur le terrain ont participé à identifier les besoins de la population féminine à différents niveaux. Suite à un processus de consultation qui a fait consensus, le

gouvernement a publié des **Objectifs ministériels et stratégie d'action en santé et bien-être des femmes**, dans un document intitulé **Au féminin, à l'écoute de nos besoins**. Ce document de référence précise les objectifs

que le gouvernement s'était fixé pour améliorer la santé et le bien-être des femmes. Les trois objectifs principaux étaient les suivants :

1. Intégrer les besoins des femmes à la planification des soins et services.
2. Adapter des soins et des services aux besoins des femmes.
3. Améliorer notre connaissance de la population et de ses besoins.



« Au fil des ans, le ministère de la Santé a clairement reconnu le lien entre les conditions de vie des femmes et leur santé. La situation sociale, économique et politique influencent leur rapport à la santé et au bien-être et le différencie de celui des hommes. Ces objectifs visent à poursuivre le développement de rapports égaux entre les hommes et les femmes entrepris depuis plusieurs années. La société a certes évolué mais beaucoup reste à faire... »

Certains thèmes ont fait l'objet de la stratégie d'action 2002-2006 soit : le vieillissement, la périnatalité, la planification des naissances, la violence conjugale et sexuelle, les femmes tirant leur revenu d'activités sexuelles, la santé physique, les habitudes de vie, la santé mentale, les jeunes femmes, les alternatives à la médecine, l'exploitation sexuelle, la reproduction humaine et la génétique et la transformation des milieux de vie et de l'environnement.

Le gouvernement devrait compléter le bilan de la première stratégie d'action qui se terminait en 2006 afin d'en rédiger une seconde tel que stipulé dans le plan d'action de la politique gouvernementale **Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait** lancée en décembre 2006.

Nous avons constaté à plusieurs reprises que le document **Au féminin, à l'écoute de nos besoins** est mal connu et peu utilisé par les intervenantEs et gestionnaires du réseau de la santé. Effectivement, dans la mouvance des restructurations des dernières années, le document est tombé dans l'oubli car il semblait n'y avoir aucune obligation pour les Agences à le mettre en application.

(Référence : « Au féminin... à l'écoute de nos besoins. Objectifs ministériels et stratégie d'action en santé et bien-être des femmes », Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2002, 60p.)

Femmes en action

La petite histoire de la Maison de Naissances des Laurentides

C'est en 1992, suite à l'appel de projets-pilotes du ministère de la Santé et des Services sociaux pour la pratique de sage-femme, qu'ont été déposés les premiers projets de maison de naissance dans les Laurentides : un par le CLSC Arthur-Buies et un autre par le CLSC Thérèse-de-Blainville. Ces projets n'ayant pas été retenus, la corporation Maison de Naissances des Laurentides (MNL) est créée au moment de la légalisation de la pratique sage-femme en 1999. Cet organisme à but non-lucratif regroupe des femmes, des familles, des sages-femmes et des intervenantes qui travaillent activement à la mise sur pied d'un projet de maison de naissance dans les Laurentides.

Au cours des années, différents projets d'implantation de maison de naissance dans les Laurentides sont rédigés sans qu'aucun ne voient le jour, la date de la mise en place d'un tel service étant continuellement repoussée. De nombreuses bénévoles dévouées et convaincues se succèdent et se transmettent le flambeau. Plusieurs tombent au front, déçues et épuisées par d'interminables démarches demeurées infructueuses.

En 2002, il apparaît clairement aux membres de la MNL qu'il devient nécessaire de faire plus que simplement réclamer une maison de naissance. Elles choisissent d'être pro-actives, d'aller de l'avant, d'interpeller les décideurs et de proposer des pistes de solution. Elles

décident de sensibiliser et d'informer la population en faisant circuler une pétition adressée au ministre de la Santé qui recueille plus de 5000 signatures et qui est déposée à l'Assemblée nationale. Elles lancent une campagne d'envoi de 3000 cartes postales à l'Agence des Laurentides demandant à celle-ci de faire de l'implantation d'une maison de naissance une priorité. Elles montent un dossier très étoffé et vont frapper à toutes les portes.

Une première maison de naissance ouvrira enfin ses portes à Blainville à la fin de l'été 2007 !

Elles présentent leur projet à tous les députéEs provinciaux des Laurentides, aux maires de plusieurs municipalités, au ministre et aux responsables du ministère de la Santé, aux membres du conseil d'administration de l'Agence, aux intervenantEs du réseau, aux groupes du milieu communautaire. Elles réussissent à en intéresser plusieurs à leur cause, elles trouvent des appuis importants et des partenaires convaincus. C'est cette alliance entre gens de tous les milieux qui permettra finalement au projet de se concrétiser.



Grâce au Réseau des Femmes des Laurentides et au Regroupement Naissance-Renaissance, la MNL réussit à porter ses demandes plus haut et plus loin. En effet, sa voix, unie à celle de milliers d'autres femmes, n'en est que plus forte. Il n'est plus possible de l'ignorer. En mai 2005, les représentantes de la MNL tiennent à

l'Assemblée nationale une conférence de presse conjointe avec des représentantes de la Coalition pour la pratique sage-femme et Mme Louise Harel, porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé. Elles demandent au ministre de la Santé d'allouer les budgets nécessaires afin de mettre en œuvre, sans

tarder, un véritable plan de développement à long terme de la pratique sage-femme et d'ouvrir de nouvelles maisons de naissance. Après toutes ces années de travail acharné et grâce à son dynamisme, sa détermination et sa créativité, la MNL a finalement atteint son but : une équipe de 6 sages-femmes entrera en fonction dans les Laurentides au mois de février 2007 et une première maison de naissance ouvrira enfin ses portes à Blainville à la fin de l'été 2007.

En 2006, le Regroupement Naissance-Renaissance a lancé un guide pour la



revendication d'une maison de naissance - *Naître au cœur de sa communauté* - qui est largement inspiré de l'expérience vécue dans les Laurentides. Déjà des groupes de femmes d'autres régions du Québec suivent l'exemple de la MNL et entreprennent une démarche similaire pour réclamer l'accès à une maison de naissance et aux services de sages-femmes sur leur territoire. Dans la nouvelle politique de périnatalité qui doit être dévoilée ce printemps, le gouvernement du Québec entend créer 20 maisons de naissance d'ici 10 ans afin de faire quintupler le nombre de naissances avec sages-femmes au Québec.

Carole Savard, ancienne présidente de la Maison des naissances des Laurentides et mère de 7 enfants !

La carte postale ci-contre a été utilisée dans la campagne de promotion de la MNL auprès de l'Agence de la santé et des services sociaux dans les Laurentides. 3000 cartes postales ont ainsi été envoyées.

Citations

« L'égalité des sexes est une condition essentielle à la réalisation du Programme du Millénaire, qui risque d'échouer si tous les membres de la société n'y participent pas(...). L'égalité des sexes fera sortir de la pauvreté non seulement les femmes mais également leurs enfants, leur famille, leur communauté et leur pays. Considérée sous cet angle, l'égalité des sexes n'est pas seulement un impératif moral; c'est aussi un aspect décisif du progrès humain. »

La situation des enfants dans le monde 2007, Unicef, décembre 2006

« La santé est une expérience de complet bien-être aux plans physique, mental et social et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie. Elle correspond à un objectif d'équilibre à la fois personnel et avec son environnement. Un tel équilibre devient possible lorsque se conjuguent les conditions favorables à l'adaptation requise par les situations rencontrées aux différents moments de la vie. »

Maria DeKoninck, citée dans le cadre de référence du RQASF

« Avec l'avènement de la télévision, de l'Internet, du vidéoclip et de la publicité sauvage, nous sommes désormais exposés à des centaines, voire à des milliers d'images, qui sont souvent porteuses d'une « propagande sexiste ». L'image physique de la femme, l'estime qu'elle a d'elle-même et les rapports de force dans les relations qu'elle entretient, sont les nouveaux symptômes, plus subtils, de l'inégalité des sexes, et sont au cœur du combat que la nouvelle génération de féministes doit mener au 21e siècle. »

Antoine Mongrain, animateur
www.egalitejeunesse.com

Liste des membres du Réseau des femmes des Laurentides

Centres de femmes

Carrefour des femmes du grand Lachute
Centre Rayons de femmes Thérèse-de-Blainville
La Colombe, Sainte-Agathe-des-Monts
La Mouvance, Saint-Eustache
Centre de femmes les Unes et les Autres, Saint-Jérôme
Libér'Elles, Mirabel
Signée Femmes, Rivière-Rouge

Maison d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants

La Citad'elle
La Maison d'Ariane
La Passe-R-Elle des Hautes-Laurentides
L'Ombre-Elle
Maison d'accueil Le Mitan

Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

CALACS-Laurentides
L'Élan-CALACS

Association féminine d'éducation et d'action sociale

AFÉAS de Saint-Jérôme
AFÉAS de Val-David

Organismes communautaires – Volet Condition féminine

Droits et Recours Laurentides
Fonds d'emprunt communautaire féminin

Ressources en périnatalité et enfance

CPE Fanfan Soleil
CPE Ton ami Plpo
Maison de naissance des Laurentides
Regroupement des CPE des Laurentides

Syndicats – Comité Condition féminine

Conseil central Laurentides (CSN)
FTQ-LL
Regroupement des infirmières et infirmiers retraités
Syndicat de la fonction publique provinciale (SFPQ)
Syndicat des travailleuses en CPE-région Laurentides
Association des retraités de l'enseignement
du Québec (AREQ)-Laurentides



Le **comité-santé** du Réseau des femmes des Laurentides est composé régulièrement d'un dizaine de personnes dont cinq qui ont travaillé plus spécifiquement à la création du présent bulletin.

- Sophie Gilbert, Réseau des femmes des Laurentides
- Karen St-James, CALACS-Laurentides
- Gabrielle Maurice-Vena, L'Ombre-Elle
- Lise Julien, Conseil du Statut de la femme
- Denise Brouillard, Droits et Recours Laurentides

Mise en page : Geneviève Allard

Merci aux autres membres du comité pour leur implication régulière, leurs idées et leurs réflexions : Diane Lesiège, Monique Morin, Claire Corbeil, Manon Pérusse et Carole Savard.

Bailleurs de fonds :

Le Secrétariat à l'action communautaire autonome et à l'initiative sociale (SACAIS)

Une aide financière a été fournie par le Programme de promotion de la femme de Condition féminine Canada

Les opinions exprimées dans ce document ne correspondent pas nécessairement à la politique de Condition féminine Canada



RÉSEAU DES FEMMES
DES LAURENTIDES

344 rue Parent,
Saint-Jérôme (Qc)
J7Z 2A2
T: 450-431-1896
F: 450-431-5639
rfl@gc.aira.ca

Veillez nous signaler tout problème de droit d'auteur. Nous vous en donnerons aussitôt le crédit et retirerons le texte ou l'objet si vous le désirez.